

En ligne tous les mercredis

20 mars 2013

LA VIE ECONOMIQUE

- [François Hollande : « Le déficit public devrait être sans doute de 3,7 % en 2013 »](#)
- [Marisol Touraine annonce des efforts de tous pour les retraites](#)
- [OMS : la crise menace les progrès de l'espérance de vie en Europe](#)
- [Retraites complémentaires : syndicats et patronat trouvent un accord](#)
- [Le salaire brut moyen atteint 2 410 euros mensuels](#)
- [Emploi : 99 500 postes détruits en 2012 en France dans les secteurs marchands](#)
- [L'inflation reste contenue en février en France](#)
- [Vers une baisse de la TVA pour le logement social ?](#)
- [Contrat de génération, mode d'emploi](#)
- [Les députés votent les 60 000 postes dans l'éducation nationale](#)
- [Le gouvernement veut une réforme du RSA pour 2014](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Les Caisses d'Allocations familiales au bord de la rupture](#)
- [Rythmes scolaires : la réforme pourrait coûter cher à la CAF](#)
- [Ces impôts, taxes et subventions que l'Europe interdit à la France](#)
- [La taxe sur les paris sportifs a rapporté plus de 9 millions depuis 2010](#)
- [La retraite additionnelle des fonctionnaires dans le collimateur de la Cour des comptes](#)
- [Vers des allocations familiales divisées par deux pour les familles aisées ?](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Apple Store : travail de nuit interdit](#)
- [Skype exercerait illégalement en France](#)
- [Le PDG de Renault et trois syndicats signent l'accord de compétitivité](#)
- [Airbus signe son plus gros contrat avec l'indonésien Lion](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Essonne : les emplois d'avenir ont du mal à décoller](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [M. Copé veut un moratoire sur les 35 heures](#)
- [Taxer les riches à 75 %, pour le maire PS de Lyon, c'est une « c... »](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [La douane présente ses résultats 2012](#)
- [Emploi à domicile : les évolutions en 2013](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan.

Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant :

eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● **François Hollande** : « **Le déficit public devrait être sans doute de 3,7 % en 2013** »

C'est à Dijon, le 12/03/13, que le président de la république, **François Hollande**, a déclaré que le déficit public de la France devrait être « *sans doute de 3,7 % en 2013* », renonçant ainsi publiquement à l'objectif de le réduire à 3 % : « *En deux ans, nous aurons accompli un redressement structurel [qui] est inédit tant il est considérable. Le déficit public en 2011 s'élevait à un peu plus de 5 % de la richesse nationale, à 4,5 % fin 2012 et sans doute 3,7 % en 2013 même si nous essaierons de faire moins. [...] La bonne stratégie économique, c'est de rester dans cette trajectoire sans rien faire qui puisse affaiblir la croissance. Redresser les comptes est une obligation financière, morale, mais c'est également une obligation de souveraineté parce que la France ne doit jamais être en difficulté sur les marchés. [La France a actuellement] les taux d'intérêts les plus bas de [son] histoire. Nous devons garder ce cap. L'endettement de notre pays a doublé en 10 ans [...] je ne veux pas à la fin de mon quinquennat livrer un état de mon pays qui soit celui de l'endettement* ».

[http://www.lepoint.fr/economie/hollande-le-deficit-public-devrait-etre-sans-doute-de-3-7-en-2013-12-03-2013-1638977_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130312](http://www.lepoint.fr/economie/hollande-le-deficit-public-devrait-etre-sans-doute-de-3-7-en-2013-12-03-2013-1638977_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130312)

(Source : www.lepoint.fr du 12/03/2013)

● **Marisol Touraine annonce des efforts de tous pour les retraites**

Dimanche 10/03, lors d'un entretien avec le Grand jury RTL-LCI-Le Figaro, **Marisol Touraine**, ministre de la Santé et des Affaires sociales, a annoncé que des efforts seraient demandés « *à tous les Français* » pour la prochaine réforme des retraites : « *Il nous faudra trouver des mesures de financement à court terme, ces mesures supposeront des efforts de la part de tous les Français, il faut qu'ils soient justement répartis. [...] L'allongement de l'espérance de vie doit être pris en considération. [...] A partir du temps où nous vivons plus longtemps, la durée de cotisation doit être examinée. [...] Je ne l'ai pour ma part jamais caché, mais la diversité des carrières professionnelles sera aussi prise en compte* ». La commission sur l'avenir des retraites est chargée de proposer des pistes de réforme d'ici à fin mai. **Marisol Touraine** : « *[Il est] prématuré et biaisé de mettre en avant une mesure ou une autre. Je serais bien étonnée qu'on aboutisse à une seule mesure, le simplisme n'a pas lieu d'être dans ce dossier* ».

- **NB** : Selon le Conseil d'orientation des retraites, le déficit des régimes de retraite dépassera les 20 milliards d'euros en 2020 si rien n'est fait.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130311.OBS1440/touraine-annonce-des-efforts-de-tous-pour-les-retraites.html#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20130311](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20130311.OBS1440/touraine-annonce-des-efforts-de-tous-pour-les-retraites.html#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20130311)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 11/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **OMS : la crise menace les progrès de l'espérance de vie en Europe**

Dans un rapport publié le 13/03/13, l'**Organisation mondiale de la Santé** (OMS) prévient que l'amputation des budgets Santé par les gouvernements « *pourrait menacer les progrès enregistrés en matière d'espérance de vie en Europe* » : « *Un scénario possible et qui menace les progrès constants faits en matière d'espérance de vie en Europe consisterait à ce que des crises économiques ou sociales soient couplées à des réductions des dépenses de santé* ». Par la voix de l'auteur du rapport, **Ritu Sadana**, l'OMS fait aussi savoir que les disparités sont grandes d'un pays à l'autre : « *L'espérance de vie à la naissance a augmenté de cinq ans depuis 1980, pour atteindre 76 ans en 2010. Le problème est que ce progrès n'est pas partagé équitablement entre les pays. [...] Les dépenses de santé varient énormément d'un pays à l'autre, la France et les Pays-Bas consacrant 11,9 % de leur PIB à la santé (chiffres de 2010), contre 2,5 % seulement au Turkménistan* ». L'espérance de vie varie aussi énormément selon les sexes : elle est de 80 ans en moyenne chez les femmes, et de 72,5 ans chez les hommes. **Ritu Sadana** : « *En 2010, les hommes n'avaient pas atteint l'espérance de vie moyenne des femmes en 1980. [Une disparité qui pourrait s'expliquer en grande partie par les différences de] mode de vie et d'activités, notamment le fait que les hommes fument deux fois plus que les femmes* ».

http://www.lexpress.fr/actualite/societe/la-crise-menace-les-progres-de-l-espérance-de-vie-en-europe_1231307.html

- Le rapport (en Anglais, pas de version française à l'heure où est écrit cet article, 175 pages) : <http://www.euro.who.int/fr/what-we-do/data-and-evidence/european-health-report-2012>
(Source : www.lexpress.fr du 13/03/2013)

● Retraites complémentaires : syndicats et patronat trouvent un accord

Un accord a été finalement trouvé entre les syndicats et le patronat, concernant les retraites complémentaires. Pour l'instant, tous les syndicats ont réservé leur signature (3 oppositions syndicales feraient capoter l'accord). Parmi les principales mesures, la limitation de la revalorisation des pensions de 11 millions de retraités en deçà de l'inflation et l'augmentation des cotisations des entreprises et de 18 millions d'actifs. Les différents points :

01)- Les pensions : Au 1^{er} avril, la valeur du point Agirc sera revalorisée de 0,5 % (une augmentation de 0,95 % sur l'année). La valeur du point Arrco, elle, sera revalorisée de 0,8% (une augmentation de 1,17 % sur l'année). Deux revalorisations inférieures à l'inflation (prévue à 1,75 % pour 2013). **Le Parisien** : « *Les pensions seront à nouveau sous-indexées par rapport à l'inflation (moins un point) en 2014 puis en 2015 mais ne pourront pas diminuer (si la hausse des prix est inférieure à 1 % par exemple). Par ailleurs à partir de 2016, les entreprises de plus de 9 salariés verseront leurs cotisations chaque mois et non chaque trimestre comme actuellement, ce qui permet des gains de trésorerie* ».

02)- Les cotisations : Elles augmenteront via le taux contractuel qui permet de calculer les cotisations et ouvre des droits aux retraités. Celui-ci sera augmenté de 0,1 point en 2014 et de 0,1 point supplémentaire en 2015.

03)- Les chômeurs : Des négociations entre les partenaires sociaux, l'Etat et l'Unedic vont être engagées « *au sujet des droits accordés aux chômeurs sans contrepartie financière* ».

04)- Les pensions de réversion : Un groupe de travail doit se pencher en 2013 sur les paramètres des pensions de réversion (proratisation en fonction des années de mariage, etc.). Début 2014, des réunions paritaires seront organisées pour prendre des mesures sur la base de ses conclusions.

<http://www.leparisien.fr/economie/retraites-complementaires-syndicats-et-patronat-trouvent-un-accord-13-03-2013-2638535.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 13/03/2013)

● Le salaire brut moyen atteint 2 410 euros mensuels

Selon les chiffres publiés par l'Acoss, le 13/03/13, le salaire moyen par tête (SMPT) a continué de croître au 4^{ème} trimestre (+ 0,4 %) pour atteindre 2 410 euros bruts mensuels.

Acoss : « *Il augmente sur un an de 2,1 %, soit un gain de pouvoir d'achat de 0,9 point compte tenu de la hausse des prix sur 12 mois (1,2 %)* ». Les augmentations dans 3 branches (sur le dernier trimestre) : + 0,6 % dans l'industrie, la construction et l'intérim (portant les salaires moyens à respectivement 2 818, 2 081 euros et 2 102 euros).

- **NB** : Rappelons que le salaire moyen est calculé en rapportant la masse salariale (cumul des rémunérations brutes des salariés) versée chaque trimestre à l'effectif moyen observé. Si les effectifs salariés dans le secteur privé ont reculé de 0,25 % au 4^{ème} trimestre (0,5 % sur un an), la masse salariale, elle, a continué de croître mais à un rythme ralenti (+ 0,2 % sur le trimestre, + 1,7 % sur un an contre + 3,5 % un an plus tôt), à 129,1 milliards d'euros.

http://www.liberation.fr/economie/2013/03/13/le-salaire-brut-moyen-atteint-2-410-euros-mensuels_888195

(Source : www.liberation.fr du 13/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Emploi : 99 500 postes détruits en 2012 en France dans les secteurs marchands

D'après des données publiées par l'Insee, le 13/03/13, 99 500 emplois ont été détruits en France en 2012, dans les secteurs marchands, avec une grosse perte notamment dans l'intérim : - 61 000 postes. L'industrie est sévèrement touchée également, avec 29 400 emplois supprimés. La construction suit le mouvement avec 13 800 emplois en moins. Les secteurs non-marchands ont, par contre, créé 22 000 emplois l'année dernière.

[http://www.challenges.fr/economie/20130313.CHA7204/emplois-pres-de-100-000-postes-detruits-en-2012-en-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130313](http://www.challenges.fr/economie/20130313.CHA7204/emplois-pres-de-100-000-postes-detruits-en-2012-en-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130313)

(Source : www.challenges.fr du 13/03/2013)

● L'inflation reste contenue en février en France

D'après l'Insee, les prix à la consommation ont augmenté de 0,3 % en février en France, après avoir baissé de 0,5 % en janvier, en léger ralentissement sur un an, à + 1 %. Hors tabac, les prix sont également en hausse de 0,3 % en février et de + 0,9 % sur un an. Corrigé des variations saisonnières, ils sont stables en février et augmentent de 1,1 % sur un an, après + 1,2 % en janvier. **L'Insee** : « *L'augmentation des prix du mois de février provient de celle, saisonnière, des prix de certains services en lien avec les vacances d'hiver et celle des produits pétroliers. En revanche, les prix des produits manufacturés et de l'alimentation ralentissent* ». Les prix de l'alimentation ont très légèrement augmenté en février, à + 0,1 %, après - 0,1 % en janvier. **L'Insee** : « *Sur un an, ils ralentissent, leur augmentation étant ramenée à 1,7 % en février après 2,1 % en janvier et 2,3 % en décembre* ».

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/l-inflation-reste-contenue-en-france_376108.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/03/2013)

● Vers une baisse de la TVA pour le logement social ?

Selon Les Echos, le gouvernement, qui va présenter un plan d'urgence pour le bâtiment, le 21 mars, privilégierait une baisse de la TVA de 7 % à 5 % sur le logement social. **Les Echos** : « *Il doit encore y avoir d'ultimes arbitrages mais la baisse de la fiscalité sur le logement tient la corde* ». Cette mesure est demandée à la fois par Cécile Duflot, ministre du logement, et les professionnels du secteur. Mercredi 13/03, sur "Questions d'Info" LCP/FranceInfo/LeMonde/AFP, **François Rebsamen**, président des sénateurs PS, s'est prononcé pour une baisse du taux de TVA sur le bâtiment, estimant que le logement était « *la priorité des priorités* ». Il a préconisé d'abaisser à 5 % le taux de TVA sur « *la construction de logements locatifs et les travaux de rénovation thermique* ». Si cela n'était pas possible compte tenu de l'état des finances publiques, il a déclaré qu'il ne fallait « *pas augmenter le taux de TVA* » sur le bâtiment.

[http://www.challenges.fr/economie/20130314.CHA7242/vers-une-baisse-de-la-tva-pour-le-logement-social.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130314](http://www.challenges.fr/economie/20130314.CHA7242/vers-une-baisse-de-la-tva-pour-le-logement-social.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130314)

(Source : www.challenges.fr du 14/03/2013)

● Contrat de génération, mode d'emploi

A dater du 18 mars 2013, les entreprises peuvent adopter le contrat de génération. **L'objectif ?** Favoriser l'embauche des jeunes de moins de 26 ans en CDI par les entreprises. **Une condition** : maintenir dans l'emploi un senior de 57 ans et plus. **Une aide** : **les entreprises de moins de 300 salariés** percevront une aide de 4 000 euros par an, pendant une durée maximale de 3 ans. Si **les entreprises de plus de 300 salariés** ne pourront percevoir l'aide de 4 000 euros par an, elles seront néanmoins obligées de négocier un accord ou de mettre en place un plan d'action en matière d'intégration des jeunes, de maintien dans l'emploi des seniors et de transmission des compétences. Si, au 30 septembre 2013, elles n'ont rien fait, elles devront payer des pénalités. **Les entreprises de moins de 50 salariés**, elles, bénéficieront d'une aide de 1 000 euros par trimestre pour chaque jeune embauché. **Une condition** : ne pas pousser leurs seniors vers la sortie (à chaque départ de senior, une aide à l'embauche d'un jeune est supprimée). L'aide de l'Etat représente 27 % du SMIC brut. **Challenges** : « *L'initiative, dont le coût annuel quand elle sera montée en puissance (c'est-à-dire dans trois ans) est évalué par le ministère du travail à 900 millions d'euros, vise à faire rentrer 100 000 jeunes sur le marché du travail chaque année. Elle ne suffira pas à elle seule à faire entrer tous les jeunes sur le monde du travail : chaque année, ils sont 700 000 à sortir du système éducatif* ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130318.CHA7307/le-contrat-de-generation-entre-entreprise-en-france-mode-d-emploi.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130318](http://www.challenges.fr/economie/20130318.CHA7307/le-contrat-de-generation-entre-entreprise-en-france-mode-d-emploi.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130318)

(Source : www.challenges.fr du 18/03/2013, Héloïse Bolle)

[Retour au sommaire](#)

● Les députés votent les 60 000 postes dans l'éducation nationale

C'est dans la nuit du 14 au 15 mars que les députés ont voté l'article premier du projet de loi sur la refondation de l'école, qui définit les grandes orientations du texte, et programme en particulier la création de 60 000 postes sur le quinquennat.

<http://www.acteurspublics.com/2013/03/15/les-deputes-votent-les-60-000-postes-dans-l-education>

- Le texte du projet de loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, voté par l'Assemblée nationale (79 pages) :

<http://www.assemblee-nationale.fr/14/ta-pdf/0767-p.pdf>

(Sources : www.acteurspublics.com du 15/03/2013, www.assemblee-nationale.fr)

● Le gouvernement veut une réforme du RSA pour 2014

D'après une lettre de mission envoyée par Matignon au député PS **Christophe Sirugue**, et rendue publique jeudi 14 mars, le gouvernement souhaite une réforme du Revenu de solidarité active (RSA) pour 2014. **L'objectif ?** Simplifier le RSA "activité", trop méconnu et trop peu demandé par ceux qui y auraient droit. Rappelons que le RSA comporte deux volets : il peut être un revenu minimum (RSA "socle"), ou un complément à un petit salaire (RSA "activité"). Jean-Marc Ayrault, 1^{er} ministre, avait affirmé, en décembre, sa volonté de revoir le dispositif qui, de plus, faisait doublon avec la Prime pour l'emploi (PPE). **M. Ayrault** : « Ces deux dispositifs de soutien aux travailleurs précaires font l'un et l'autre l'objet d'incessantes critiques ». Avant d'indiquer que les deux-tiers des personnes qui auraient droit au RSA "activité" ne le demandent pas, en raison de sa « complexité » ou par crainte d'une « stigmatisation ». Quant à la PPE, elle est « peu redistributive et contribue faiblement à l'accès à un emploi de qualité ». La lettre de mission adressée à M. Sirugue lui demande de proposer, fin mai, « plusieurs scénarios de réforme, afin d'optimiser l'utilisation des ressources consacrées au soutien des travailleurs pauvres », ce qui permettra de proposer la réforme « dans le cadre du projet de loi de finances pour 2014 ».

- **NB** : Fin septembre 2012, le RSA était versé à près de 2,1 millions de foyers en métropole et outre-mer, dont moins de 500 000 touchent la partie "activité".

[http://www.challenges.fr/economie/20130314.CHA7264/le-gouvernement-veut-une-reforme-du-rsa-pour-2014.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130314](http://www.challenges.fr/economie/20130314.CHA7264/le-gouvernement-veut-une-reforme-du-rsa-pour-2014.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130314)

(Source : www.challenges.fr du 14/03/2013)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● Les Caisses d'Allocations familiales au bord de la rupture

Dans un courrier adressé début mars à la ministre chargée de la Famille, Dominique Bertinotti, le conseil d'administration de la Caisse nationale d'allocations familiales tire la sonnette d'alarme, s'inquiétant d'une surcharge de travail des agents. Par exemple, plusieurs caisses sont contraintes de fermer à certaines heures pour traiter les dossiers en retard. Les Caisses d'allocations familiales connaissent « une charge de travail insupportable » et leurs employés sont « au bord de la rupture », indique le Conseil.

<http://www.acteurspublics.com/2013/03/13/les-caisses-d-allocations-familiales-au-bord-de-la-rupture>

- La lettre du Conseil d'administration de la Cnaf (3 pages) :

<http://static.acteurspublics.fr/all/uploads/file/2013/03/13/courrier-caf.pdf>

(Source : www.acteurspublics.com du 13/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Rythmes scolaires : la réforme pourrait coûter cher à la CAF

Selon **Jean-Louis Deroussen**, président du conseil d'administration (CFTC) de la Caisse nationale d'allocations familiales, la réforme des rythmes scolaires pourrait coûter « plusieurs centaines de millions d'euros » aux Caisses d'allocations familiales, qui financent une partie des activités extrascolaires des enfants. **M. Deroussen**, sur Radio classique : « [Le retour à la semaine de quatre jours et demi] est une décision un peu unilatérale à ce jour du ministère de l'Education nationale qui demande aux collectivités locales [...] d'accueillir les enfants [en dehors des heures de classe]. Et unilatéralement, on pense que les CAF, dans la mesure où elles financent les centres aérés du mercredi, vont intervenir (financièrement) et proposer de

l'animation. Le surcoût est un peu difficile à chiffrer [parce qu'on ne sait pas combien d'enfants seront concernés, mais ce sera] autour de plusieurs centaines de millions d'euros ». **M. Deroussen** s'est aussi déclaré opposé à deux idées souvent évoquées ces derniers temps : la soumission des prestations familiales à l'impôt sur le revenu (« *Fiscaliser les aides, c'est reprendre d'une main ce qu'on a donné de l'autre et surtout, c'est enrichir les caisses de l'Etat et non pas retrouver l'équilibre dans notre branche* ») et la mise sous conditions de ressources des allocations familiales, aujourd'hui versées à tous les parents d'au moins deux enfants. **Dominique Bertinotti**, ministre déléguée à la Famille, a répondu à M. Deroussen : « *[Dans la prochaine convention avec l'Etat,] les conditions [seront] réunies pour que les Caf puissent accompagner la construction d'une offre de services périscolaires de qualité dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires. [Cela ne portera pas] préjudice au développement des autres services que les Caf contribuent à assurer aux familles* ». **Mme Bertinotti** prend aussi acte de la « *charge de travail insupportable* » décrite par Jean-Louis Deroussen dans un courrier au ministère (voir article précédent) : « *C'est une réalité dont j'ai pleinement conscience* ».

http://www.liberation.fr/economie/2013/03/14/rythmes-scolaires-la-reforme-pourrait-couter-cher-a-la-caf_888533

(Source : www.liberation.fr du 14/03/2013)

● **Ces impôts, taxes et subventions que l'Europe interdit à la France**

D'après *Le Parisien*, l'Etat devra éventuellement déboursier 8 à 9 milliards d'euros pour non-respect de la réglementation européenne. Une somme à honorer dans les 3 ans à venir. Pourquoi ? **Le Parisien** : « *Pour des taxes mal ficelées et aujourd'hui sanctionnées par Bruxelles. [En effet,] lorsqu'elle n'est pas d'accord avec une réforme, un nouvel impôt ou une subvention, la Commission européenne engage des procédures contre la France* ». Quelles seraient ces taxes « *mal ficelées* » ? Celles concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM), la Taxe Copé (prélèvement sur le chiffre d'affaires des fournisseurs d'accès à internet), le précompte mobilier (ou impôt versé sur les dividendes), le « *plan de campagne* » (subventions aux producteurs de fruits et légumes), le taux de TVA de 7 % appliqué aux « *services à la personne* », que Paris va devoir refaire passer à taux plein (19,6 %). Tous ces dossiers ne tiennent pas compte des règles communautaires. Toujours selon **Le Parisien**, le dossier le plus coûteux est celui des OPCVM : « *Entre 2004 et 2012, les fonds d'investissements installés à l'étranger ont vu leurs dividendes générés par leurs placements en France taxés à 25 % par le fisc français, alors que leurs homologues français en étaient exemptés... Une inégalité de traitement que Bruxelles a condamnée* ». **Gilles Carrez**, président UMP de la commission des Finances à l'Assemblée nationale, estime que ce chiffre global correspond à la fourchette haute : « *Toutes les affaires en cours n'ont pas été jugées et sur certains dossiers, la France dispose d'un recours possible* ». De son côté, lors d'une audition à huis clos à l'Assemblée nationale, **Jérôme Cahuzac**, ministre du Budget, a déclaré que le gouvernement tablait sur un coût pour l'Etat de 3 milliards d'euros en 2013, de 3,55 milliards en 2014 et d'un peu moins en 2015.

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130311.CHA7160/ces-impots-taxes-et-subventions-que-l-europe-interdit-a-la-france.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20130312](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130311.CHA7160/ces-impots-taxes-et-subventions-que-l-europe-interdit-a-la-france.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20130312)

(Source : www.challenges.fr du 12/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● **La taxe sur les paris sportifs a rapporté plus de 9 millions depuis 2010**

D'après un communiqué de l'Autorité de régulation des jeux en ligne (Arjel), daté du 12/03/13, le droit au pari, redevance dont les opérateurs de paris sportifs s'acquittent auprès des organisateurs pour avoir le droit de proposer des mises sur leurs compétitions, a rapporté 9,3 millions d'euros depuis juin 2010. Sur ces 9,3 millions, 6,9 millions proviennent des paris passés dans le réseau physique de la Française des Jeux et 2,4 millions des paris en ligne proposés par la dizaine de sites internet agréés par l'Arjel. Le montant moyen de la redevance se situe autour de 1 % des mises. **Jean-François Vilotte**, président de l'Arjel : « *Cet état des lieux nous avait été demandé par la commission [européenne, ndlr] en 2010 pour s'assurer que le droit au pari n'était pas une entrave à la concurrence et qu'il n'était pas*

discriminant [pour les opérateurs]. La Commission voulait également évaluer l'impact que [cette redevance] pouvait avoir en matière de prévention » - une partie des sommes récoltées doit en effet être affectée à la mise en place de système de surveillance des paris et à la lutte contre la fraude.

http://lexpansion.lexpress.fr/economie/la-taxe-sur-les-paris-sportif-a-rapporte-plus-de-9-millions-depuis-2010_376051.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/03/2013)

● La retraite additionnelle des fonctionnaires dans le collimateur de la Cour des comptes

Dans un référé, publié le 14 mars, la **Cour des comptes** demande au gouvernement d'être « particulièrement attentif » à la gestion du régime de retraite additionnelle de la fonction publique (RAFP). Ce régime, obligatoire, a été créé en 2005 et concerne « 4,3 millions de fonctionnaires civils et militaires et de magistrats de l'ordre judiciaire ». Son but ? Leur apporter un supplément de retraite. **La Cour des comptes** : « L'Etat doit être tout particulièrement attentif à la stratégie d'investissement de l'établissement gestionnaire, au regard notamment du financement de la dette publique et de la préservation des droits des agents. [...] La charge pour les employeurs publics, de l'ordre actuellement de 850 millions d'euros, demeurera significative sur une très longue période alors que le montant des prestations restera inférieur à celui de l'effort contributif pendant plusieurs décennies. [Selon les projections, le RAFP] aura perçu 75 milliards d'euros de contributions des employeurs et des agents [d'ici 2050. A cet horizon,] l'effort global de l'Etat aura alors atteint entre 21 et 27 milliards d'euros, celui des collectivités territoriales entre 7,8 et 10,5 milliards d'euros et celui des hôpitaux publics entre 8,8 et 11,7 milliards d'euros. [Mais,] compte tenu de la lenteur de montée en charge de ce dispositif [...], les rentes viagères ne devraient améliorer significativement, quoique modestement, les revenus des agents ayant cessé leur activité qu'à l'horizon 2045-2050 ». Enfin, la Cour des comptes indique que le dispositif de gestion, confié à la Caisse des dépôts et consignations (CDC), « soulève sur certains sujets importants des problèmes de régularité. [...] La gestion du régime apparaît perfectible. [...] S'agissant de la tenue des comptes individuels de points, des progrès apparaissent nécessaires, des doubles comptes ont ainsi pu être parfois constatés ». La Cour estime, en conséquence, qu'un « plan complet de contrôle interne reste à mettre en place ».

[http://www.challenges.fr/economie/20130314.CHA7261/la-retraite-additionnelle-des-fonctionnaires-dans-le-collimateur-de-la-cour-des-comptes.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130314](http://www.challenges.fr/economie/20130314.CHA7261/la-retraite-additionnelle-des-fonctionnaires-dans-le-collimateur-de-la-cour-des-comptes.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130314)

(Source : www.challenges.fr du 14/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Vers des allocations familiales divisées par deux pour les familles aisées ?

C'est la mesure que préconise **Gérard Bapt**, rapporteur socialiste du budget de la Sécurité sociale à l'Assemblée nationale : « Avec Pascal Terrasse, secrétaire national du PS à la protection sociale, nous jugeons nécessaire de diviser par deux les allocations familiales au-delà d'un certain niveau de revenus. [...] Nous proposons de fixer ce plafond au niveau de celui de l'allocation de base de la prestation d'accueil du jeune enfant. Soit environ 53 000 euros par an pour un couple avec deux enfants et un peu plus de 61 000 euros pour une famille avec trois enfants. Cela permettrait d'économiser un milliard d'euros ». Autre suggestion : « Supprimer le complément mode de garde, qui prend en charge la garde d'enfants à domicile ou chez une assistante maternelle, pour les ménages qui dépassent ces plafonds de ressources. Cela permettrait de dégager deux milliards supplémentaires. [...] Les allocations familiales ne seraient pas supprimées, elles seraient seulement réduites. On ne remet pas en question le principe d'universalité. Le déficit de la branche famille est encore plus inacceptable que les autres. Nous pensons que nos concitoyens sont prêts à admettre une modulation en fonction des revenus ».

- **NB** : Actuellement, Les allocations familiales sont versées à tous les foyers à partir de deux enfants, sans condition. Le gouvernement doit annoncer prochainement des économies pour la branche famille de la Sécurité sociale, pour la faire revenir à l'équilibre en 2016.

[http://www.lepoint.fr/societe/vers-des-allocations-familiales-divisees-par-deux-19-03-2013-1641656_23.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20130319](http://www.lepoint.fr/societe/vers-des-allocations-familiales-divisees-par-deux-19-03-2013-1641656_23.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20130319)

(Source : www.lepoint.fr du 19/03/2013)

LA VIE DES ENTREPRISES

● Apple Store : travail de nuit interdit

Une décision du **Tribunal de grande instance de Paris** interdit à la firme Apple de faire travailler des salariés de nuit, dans 7 magasins français : « *[Il est fait] interdiction à Apple Retail France d'employer des salariés entre 21 et 6 heures [...] et ce sous astreinte provisoire de 50 000 euros par infraction constatée* ». Apple est aussi condamné à payer aux syndicats demandeurs la somme de 10 000 euros, « *au titre de provision à valoir sur les dommages et intérêts* ». **Un représentant du syndicat Sud-Commerce** : « *C'est une décision très favorable pour les salariés, dont nous pouvons nous féliciter* ».

<http://www.lefigaro.fr/flash-eco/2013/03/12/97002-20130312FILWWW00437-apple-store-travail-de-nuit-interdit.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 13/03/2013, Benjamin Ferran)

● Skype exercerait illégalement en France

Le 12/03, l'**Arcep**, l'autorité de régulation des postes et télécoms, a annoncé avoir informé la justice d'un « *manquement possible* » du logiciel de communication Skype « *à son obligation de se déclarer en tant qu'opérateur de communications en France* ». L'Arcep, qui a demandé à plusieurs reprises, sans succès, à la société de téléphonie sur internet de se déclarer auprès d'elle en tant qu'opérateur de communications électroniques, « *vient d'informer [...] le Procureur de la République de Paris de ces faits, qui sont susceptibles de recevoir une qualification pénale* ». L'Arcep reconnaît que tous les services fournis par Skype, propriété de Microsoft, ne constituent pas des services de communications électroniques, mais estime que « *tel paraît en revanche être le cas du service permettant aux internautes situés en France d'appeler, depuis leur ordinateur ou leur smartphone, des numéros fixes et mobiles, situés en France ou ailleurs dans le monde* ». L'exercice en France d'une activité d'opérateur de communications électroniques ne requiert pas d'autorisation administrative (seulement une déclaration préalable), mais s'y soustraire constitue cependant une infraction pénale. **L'Arcep** : « *Le fait d'exercer une activité d'opérateur de communications électroniques, en particulier le fait de fournir un service téléphonique au public, implique également le respect de certaines obligations, parmi lesquelles figurent notamment l'acheminement des appels d'urgence et la mise en œuvre des moyens nécessaires à la réalisation des interceptions judiciaires* ».

- **NB** : Les utilisateurs de Skype, racheté par Microsoft en 2011, peuvent passer des appels audio ou vidéo gratuits ou à bas coût via internet en utilisant leur ordinateur, un smartphone ou encore une tablette, sans passer par les réseaux de téléphonie fixe.

http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/skype-exerce-illegalement-en-france_376002.html

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 13/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

● Le PDG de Renault et trois syndicats signent l'accord de compétitivité

Carlos Ghosn pour **Renault**, Laurent Smolnik pour **Force Ouvrière**, Dominique Chauvin pour la **CFE-CGC** et Fred Dijoux pour la **CFDT** ont paraphé l'accord au siège du constructeur automobile à Boulogne-Billancourt devant la presse. **M. Ghosn** : « *Renault et trois de ses organisations syndicales les plus représentatives ont signé un accord qui fera date dans l'histoire des négociations sociales françaises. Il s'agit d'un accord équilibré [qui] donne à Renault les moyens de renouer avec la compétitivité en France* ». **L'engagement de Renault** : Ne fermer aucune de ses cinq usines dans l'Hexagone et à leur assurer une activité minimum de 710 000 véhicules par an : 630 000 véhicules Renault et 80 000 provenant de partenaires, qui pourraient être Daimler et Nissan. **Les contreparties** : Une augmentation de 6,5 % du temps de travail, une refonte des comptes épargne temps, un gel des salaires en 2013 et 7 500 suppressions nettes d'emploi d'ici fin 2016.

http://www.liberation.fr/economie/2013/03/13/le-pdg-de-renault-et-trois-syndicats-signent-l-accord-de-competitivite_888223

(Source : www.liberation.fr du 13/03/2013)

● Airbus signe son plus gros contrat avec l'indonésien Lion

L'Elysée a confirmé, le 18/03/13, l'accord passé entre Airbus et l'indonésien Lion. La commande porte sur 234 'A320', pour un montant de 18,4 milliards d'euros. Selon l'Elysée, cette commande « représente 5 000 emplois en France sur 10 ans ».

<http://bourse.lefigaro.fr/indices-actions/actu-conseils/airbus-signe-son-plus-gros-contrat-avec-l-indonesien-lion-384435>

(Source : <http://bourse.lefigaro.fr> du 18/03/2013, Sébastien Falletti & Mathilde Golla)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Essonne : les emplois d'avenir ont du mal à décoller

A peine une centaine d'emplois d'avenir ont été signés depuis leur mise en place fin novembre 2012. On est bien loin de l'objectif fixé de 2 000 bénéficiaires dans le département. **Seymour Morsy**, préfet délégué à l'égalité des chances : « *Comme tout nouveau dispositif, il y a un temps de chauffe* ». **Fabienne Schrempf**, directrice de la mission locale de Massy, qui a pour objectif 330 signatures de contrats d'ici à décembre, et n'en a pour l'instant que 12 et 80 promesses : « *Le dispositif est simple, mais comme tout le monde ne joue pas le jeu, la réalité devient très compliquée. Des collectivités ont un peu peur. Elles ont l'impression qu'on va leur envoyer un jeune-galère. Certaines testent un ou deux, mais ce n'est pas suffisant. D'autres mettent beaucoup de temps alors qu'on est dans une mesure d'urgence. Il faut beaucoup de pédagogie* ». **Pascal Marchy**, directeur de la mission locale d'Etampes : « *On a vraiment de gros espoirs, mais les difficultés économiques du territoire ajoutées à des collectivités qui pensent que, politiquement, ce n'est pas la solution idéale et des problèmes de clarté dans qui subventionne quoi font que l'on est en deçà des attentes* ». **Seymour Morsy** : « *Pourquoi ne pas imaginer un système de réseau social où les missions locales proposeraient les candidatures et où les recruteurs pourraient vérifier leur sérieux* ». **M. Morsy** compte aussi rencontrer tous les acteurs « *de poids* », comme La Poste et la RATP : « *Il faut que tout le monde s'y mette pour aider les 16-25 ans à s'en sortir* ».

<http://www.leparisien.fr/etampes-91150/les-emplois-d-avenir-ont-du-mal-a-decoller-12-03-2013-2634309.php#xtor=EREC-109---1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 12/03/2013, Florence Méréo)

[Retour au sommaire](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● M. Copé veut un moratoire sur les 35 heures

- **M. Copé**, président de l'UMP, a accordé un entretien à TF1, dimanche 17/02/13. Il a notamment proposé « un moratoire sur les 35 heures » : « *La seule direction possible, c'est de libérer le travail. [...] Je propose un moratoire sur les 35 heures [...] et comme le disait Georges Pompidou, je propose qu'on arrête d'emmerder les Français' [et qu'on fasse] des réglementations moins importantes que celles qui étranglent aujourd'hui notre économie, dans un moment où on doit être tous mobilisés* ». Concernant la motion de censure qu'il va défendre à l'Assemblée nationale, le 20 mars, elle a « *pour objectif d'adresser un message d'alerte au gouvernement et un message d'espoir aux Français. [Depuis dix mois que François Hollande est président de la République,] nous comptons 1 000 chômeurs de plus par jour, un déficit budgétaire qui ne s'est pas réduit malgré [s]es engagements [...] et surtout une croissance qui est à l'arrêt. [Le chef de l'Etat a pris] deux décisions totalement irresponsables et que je veux dénoncer à la tribune de l'Assemblée : il a arrêté toutes les réformes courageuses [prises pendant la présidence de Nicolas Sarkozy,] et il a fait un choix terrible, celui d'un matraquage fiscal - 32 milliards d'euros d'impôts, on n'avait jamais vu ça - qui touche les classes moyennes et les entreprises. Et donc, on a une économie française qui est à l'arrêt. [Si] François Hollande continue dans cette voie, il conduit notre économie vers l'abîme, [mais] s'il accepte de changer radicalement de politique économique et d'aller vers cette autre voie que je propose, il doit savoir que nous serons à ses côtés, parce que l'intérêt de la France l'exige. Ce que je propose, c'est un big bang économique* ».

http://www.liberation.fr/politiques/2013/03/18/cope-veut-un-moratoire-sur-les-35-heures_889317

(Source : www.liberation.fr du 18/03/2013)

● **Taxer les riches à 75 %, pour le maire PS de Lyon, c'est une « c... »**

Dans un entretien accordé au Monde, le 6 mars, **Gérard Collomb**, sénateur-maire PS de Lyon, a invité François Hollande à être « *clair* » vis-à-vis de l'économie et des entreprises, déplorant des « *messages parfois contradictoires* » dans ce domaine. Il a aussi prôné un « *socialisme de l'offre* » : « *Il est impératif d'avoir un langage clair et de fixer un cap. L'impôt à 75 % est 'une connerie' qu'il serait judicieux de ne pas appliquer. Les grands groupes ne se plaignent pas, mais je crains que certains ne fassent des arbitrages d'investissement défavorables à notre pays. [...] Les messages sont parfois contradictoires. Il [François Hollande, ndlr] veut réindustrialiser le pays, mais une partie de la gauche continue de signifier aux entreprises qu'elle ne les aime pas. Comment y arriver dans ces conditions ? Je ne défends pas les patrons, je défends un socialisme de l'offre. Pas par une vision idéalisée de l'entreprise, mais parce que si on ne stimule pas le goût de l'innovation, on ne s'en sortira pas. [...] A chaque fois que cela n'allait pas on relançait par la dette, gauche et droite confondues. On est arrivé au bout du système. [...] J'ai l'impression qu'on construit, à marche forcée, la réflexion qu'on n'a pas menée pendant les cinq années précédentes. François Hollande a dû partir de ce qu'était la vulgate socialiste pour atterrir en urgence, une fois confronté à la réalité. [...] Si le principal défi est l'adaptation de nos entreprises, je ne comprends pas pourquoi la flexibilité est toujours considérée comme un gros mot à gauche. Et si l'investissement est la clé, il faut assumer la coopération public-privé. [...] Je le vois à Lyon où, quand je mets un euro d'argent public, nous générons 6 euros d'argent privé ».*

[http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130312.CHA7194/taxer-les-riches-a-75-pour-le-maire-ps-de-lyon-ce-serait-une-c.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20130312](http://www.challenges.fr/revue-de-presse/20130312.CHA7194/taxer-les-riches-a-75-pour-le-maire-ps-de-lyon-ce-serait-une-c.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20130312)

(Source : www.challenges.fr du 13/03/2013)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● **La douane présente ses résultats 2012**

- **Présentation de la Douane** : « *La Douane a présenté, le 1^{er} mars, ses résultats pour l'année 2012. Au menu : des recettes en augmentation, 51 millions de produits contrôlés, et un gain de six places au classement mondial dans le domaine de la logistique et de la douane* ».

<http://www.economie.gouv.fr/douane-resultats-2012>

- **Le bilan de la Douane, résultats 2012 (6 pages)** :

<http://www.douane.gouv.fr/data/file/8135.pdf>

(Sources : www.economie.gouv.fr du 01/03/2013, www.douane.gouv.fr)

● **Emploi à domicile : les évolutions en 2013**

- **Présentation de l'Acoss** : « *Mise en place d'une base unique de calcul des cotisations et d'une déduction forfaitaire. Avec cette évolution, les employés à domicile bénéficient d'une protection sociale renforcée* ».

http://www.acoss.fr/dmdocuments/acoss/CP_Acoss_emploiadomicile_evolutions2013.pdf

(Source : www.acoss.fr du 05/03/2013)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France.

En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur Philippe Renard

Rédacteur en chef : Eric Tessier.

Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr